

Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance régulière du mois de juin 2007 du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 19 juin 2007**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents:

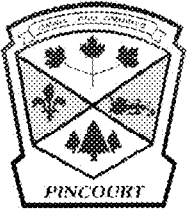
Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté

Absences motivées : MM. les conseillers Jim Miron et Michel Pratte

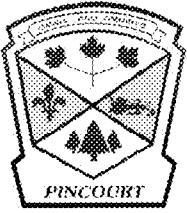
Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière et M. Michel Perrier, directeur général

- | | |
|-------------|--|
| 2007-06-216 | <p>SUJET: <u>RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MOIS DE JUIN 2007</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>À 19 h 15, de rouvrir la séance régulière du mois de juin 2007.</p> |
| 2007-06-217 | <p>SUJET: <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 19 JUIN 2007</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'adopter l'ordre du jour de la séance ajournée du 19 juin 2007.</p> |
| 2007-06-218 | <p>SUJET: <u>ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 778 – RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME</u></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'adopter le projet de règlement numéro 778 - Règlement relatif au plan d'urbanisme.</p> <p>De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ledit projet.</p> |
| 2007-06-219 | <p><u>AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME</u></p> <p>Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement relatif au plan d'urbanisme sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.</p> |



Ville de **PINCOURT**

- 2007-06-220 **SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 779 -
RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT**
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter le projet de règlement numéro 779 – Règlement de lotissement.
- De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ledit projet.
- 2007-06-221 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT**
- Madame la conseillère Marie-Andrée G. Laliberté annonce qu'un règlement de lotissement sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2007-06-222 **SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780 –
RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter le projet de règlement numéro 780 - Règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale.
- De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ledit projet.
- 2007-06-223 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS
D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**
- Monsieur le conseiller André D'Aragon annonce qu'un règlement de zonage et de plans d'implantation et d'intégration architecturale sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2007-06-224 **SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 781 –
RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION**
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter le projet de règlement numéro 781 - Règlement de construction.



Ville de **PINCOURT**

De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ledit projet.

2007-06-225

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement de construction sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2007-06-226

SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 782 – RÈGLEMENT RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de règlement numéro 782 - Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme.

De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ledit projet.

2007-06-227

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Madame la conseillère Marie-Andrée G. Laliberté annonce qu'un règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

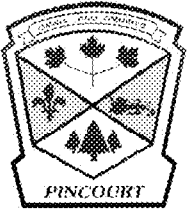
2007-06-228

SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 783 – RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES

PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

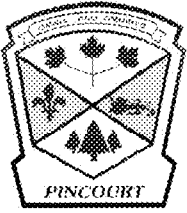
D'adopter le projet de règlement numéro 783 - Règlement relatif aux dérogations mineures.

De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ledit projet.



Ville de **PINCOURT**

- 2007-06-229 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES**
- Monsieur le conseiller André D’Aragon, conseiller annonce qu’un règlement relatif aux dérogations mineures sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d’une séance tenue à une date ultérieure.
- 2007-06-230 **SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 784 – RÈGLEMENT D’ADMINISTRATION DE LA RÉGLEMENTATION D’URBANISME**
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D’Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’adopter le projet de règlement numéro 784 - Règlement d’administration de la réglementation d’urbanisme.
- De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l’heure et le lieu de l’assemblée publique de consultation sur ledit projet.
- 2007-06-231 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D’ADMINISTRATION DE LA RÉGLEMENTATION D’URBANISME**
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu’un règlement d’administration de la réglementation d’urbanisme sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d’une séance tenue à une date ultérieure.
- 2007-06-232 **SUJET: ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 785 – RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D’OCCUPATION D’UN IMMEUBLE**
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’adopter le projet de règlement numéro 785 - Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble.
- De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l’heure et le lieu de l’assemblée publique de consultation sur ledit projet.
- 2007-06-233 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D’OCCUPATION D’UN IMMEUBLE**



Ville de **PINCOURT**

Madame la conseillère Marie-Andrée G. Laliberté annonce qu'un règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2007-06-234

SUJET: ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 786 – RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le premier projet de règlement numéro 786 - Règlement relatif aux usages conditionnels.

De déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur ledit projet.

2007-06-235

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

Monsieur le conseiller André D'Aragon, conseiller annonce qu'un règlement relatif aux usages conditionnels sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2007-06-236

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 109 700 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON RÉSERVÉ POUR FINANCER L'ACHAT D'UN CAMION INCENDIE DE TYPE CAMION-ÉCHELLE

Considérant l'approbation pour l'achat d'un camion incendie de type camion-échelle, il est

PROPOSÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

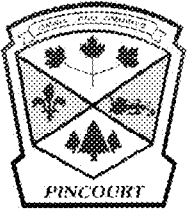
D'affecter un montant de 109 700 \$ du surplus non réservé pour financer l'achat d'un camion incendie de type camion-échelle.

2007-06-237

SUJET: RÉSERVE ACCEPTABLE DE MÉDECINS DANS LA RÉGION

ATTENDU QUE l'échelle salariale du gouvernement provincial pour les médecins généralistes et spécialistes est clairement déphasée par rapport au reste du Canada;

ATTENDU QUE selon la Fédération des Médecins spécialistes du Québec, le Québec se classe en dernière place en ce qui a trait aux salaires des médecins au Canada;



Ville de **PINCOURT**

ATTENDU QUE des médecins de famille de la région travaillent au-delà de treize (13) semaines par année de plus que le plafond salarial imposé par la province de Québec et n'arrivent toujours pas à rencontrer la demande locale de soins médicaux;

ATTENDU QUE la politique de pénalité actuelle du gouvernement provincial pour les nouveaux gradués qui ne se dirigent pas vers certaines régions de la province, cause un préjudice à la municipalité de Pincourt et à celles de la MRC en limitant notre capacité d'attirer de nouveaux médecins de famille;

ATTENDU QUE certaines cliniques médicales familiales fournissent non seulement des soins aux résidents de leur emplacement, mais aussi à ceux des municipalités avoisinantes où les cliniques privées et du CLSC ne peuvent répondre à leurs propres demandes locales et doivent fréquemment refuser des patients;

ATTENDU QUE la moyenne d'âge des médecins au Québec a nettement augmenté au cours des dernières années et que le bassin dans lequel les Québécois peuvent choisir leur médecin de famille ne parvient pas à satisfaire la demande des services médicaux;

ATTENDU QUE la région administrative de la Montérégie est très en deçà de la moyenne québécoise quant aux dépenses moyennes en matière de santé, per capita, de même que pour ce qui est de l'accessibilité aux infrastructures en santé, et que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est de loin en deçà des moyennes montérégiennes;

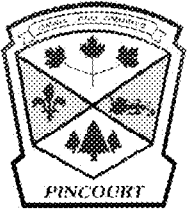
ATTENDU QUE la population de Pincourt et des environs n'a plus accès à des services médicaux d'urgence sur son territoire depuis plusieurs mois, en plus de ne pouvoir accéder à un médecin de famille;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges compte parmi l'une des seules agglomérations de plus de 100 000 habitants, au Québec comme au Canada, qui ne dispose pas d'un centre hospitalier ou d'un plateau technique offrant des soins d'urgence de première ligne,

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De demander au gouvernement du Québec de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une motivation et une rémunération adéquate dans le but de maintenir une réserve acceptable de médecins et de spécialistes médicaux pour les municipalités de Pincourt et de la région, tout en respectant la réalité salariale et médicale du marché canadien.



Ville de **PINCOURT**

De prendre toutes les mesures nécessaires afin de doter, le plus rapidement possible, la MRC de Vaudreuil-Soulanges, des infrastructures nécessaires pour offrir à la population les services de premières lignes en urgence médicale auxquels elle a droit.

De transmettre la présente résolution au Premier Ministre, monsieur Jean Charest, au ministre de la Santé et des services sociaux, Monsieur Philippe Couillard, Monsieur Jean-Marc Fournier, Ministre responsable de la région de la Montérégie, aux députés de Vaudreuil, monsieur Yvon Marcoux, et de Soulanges, madame Lucie Charlebois, à la députée fédérale madame Meili Faille, au Ministre fédéral responsable de la région de Montréal, Monsieur Michael Fortier, au préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, monsieur Normand Ménard, au président de la Conférence Régionale des Élus de la Vallée du Haut-Saint-Laurent, Monsieur Sergio Pavone, et à toutes les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Aucune question de l'auditoire.

2007-06-238

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 19 JUIN 2007

PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 26, de lever la séance ajournée du 19 juin 2007.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE